

Visite des installations du Grand Port Maritime de Marseille

« Conditions Générales » de visite pour les groupes

Relations Publiques

Tél. 04 91 39 46 24 ou 53 20 / Fax 04 91 39 40 24

E.mail : reservation.visites@marseille-port.fr

**LE CIRCUIT S'EFFECTUE EN AUTOBUS SONORISE OU EN BATEAU
DANS LES DEUX CAS LES VISITEURS FOURNISSENT LE CAR ET OU LE BATEAU.**

LE PORT DE MARSEILLE FOS NE PREND PAS A SA CHARGE LA LOCATION DU CAR OU DU BATEAU

Visite des Bassins Est (Marseille)

La durée : 1 heure 30 environ

Les installations comprennent sept bassins qui s'étalent d'Est en Ouest, de la Vigie Ste Marie à la passe Nord sur 8 kilomètres.

Les grands secteurs d'activité sont :

- les passagers
- les marchandises diverses
- les fruits et légumes
- les conteneurs
- les vracs solides et liquides
- la réparation navale

L'accueil des visiteurs se fait :

- à Marseille, au Siège Social du Grand Port Maritime de Marseille – 23 place de la Joliette – 13002 Marseille

- du lundi au vendredi entre 08 h 30 et 17 h 30

La visite comprend :

- 1) circuit en autobus
- 2) distribution de brochures informatives

Visite des Bassins Ouest (Fos sur Mer)

La durée : 2 heures 30 environ

Les installations comprennent d'Est en Ouest les bassins de Lavéra et Fos sur Mer.

Les grands secteurs d'activité sont :

- les hydrocarbures
- les vracs liquides
- les conteneurs
- les marchandises diverses
- les vracs solides
- la logistique industrielle

Le rendez-vous avec les visiteurs se fait :

- soit à Fos au Centre Vie « La Fossette » - RN 268 Route de Port Saint Louis du Rhône – 13270 Fos sur Mer
- soit à Marseille au Siège Social du Grand Port Maritime de Marseille – 23 place de la Joliette – 13002 Marseille
- du lundi au vendredi entre 08 h 30 et 17 h 30

La visite comprend :

- 1) circuit en autobus
- 2) distribution de brochures informatives

Visite des Bassins Est et Ouest

La durée : 4 heures environ

L'accueil des visiteurs se fait indifféremment à Marseille ou à Fos sur Mer.

La visite comprend :

- 1) circuit en autobus
- 2) distribution de brochures informatives

La visite qui est gratuite, est **commentée** par un accompagnateur du Service Relations Publiques

L'effectif minimal accepté est de 6 personnes

La demande de **réservation** est exprimée obligatoirement par écrit (courrier, télécopie ou courriel) 15 jours au moins à l'avance.

Nous adresser par courrier au plus tard 48 H avant la visite la liste nominative des visiteurs (nom, prénom, fonction, date de naissance et N° de la carte d'identité) accompagnée d'une photocopie de leur pièce d'identité (passeport pour les étrangers).

Les prises de vue ne sont autorisées que depuis le véhicule assurant la visite (pas de prises de vues à la Réparation Navale).